

Réf: Dossier 302323

Avis de constitution

SOCIETE « JUSTICE TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME NON
LOIN DE LA CITE VERTE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JUSTICE TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME NON
LOIN DE LA CITE VERTE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOLLY ADJOUA SYLVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02042 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25285/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

